

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5313**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Assistant son en postproduction et studio d'enregistrement;

Nouvel intitulé : Technicien son

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut national de formation et d'application (INFA) | Directeur de l'INFA

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'assistant(e) son intervient, généralement sous la responsabilité d'un ingénieur du son, pour des prestations techniques: réalisations de productions audios (Musiques, Radios, etc...), audiovisuelles (Télévision, Cinéma, Multimédia, etc...), ou pour les spectacles ou les événementiels (voir ci-après les secteurs d'activité concernés). Il (elle) peut être amené(e) à participer aux prises de son, comme aux montages des sons ou aux mixages. Ces opérations mobilisent, en plus des compétences techniques, la culture et les qualités artistiques de l'assistant(e) son. Il (elle) intervient aussi lors de l'installation, du réglage et du paramétrage des matériels audioprofessionnels. Il (elle) est responsable de la bonne exécution des opérations techniques qui lui sont confiées par l'ingénieur du son. Il (elle) peut participer, lors de la préparation des prestations, au choix des matériels audioprofessionnels à mobiliser ainsi qu'aux méthodes à mettre en œuvre lors de l'installation des matériels et lors de la prestation technique envisagée (Prise de son, montage, mixage, bruitage, doublage, diffusion publique, sonorisation de concert, de théâtre, de conférence, etc...)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

A1 Préparer, convertir, transmettre et ranger les medias audio et leurs supports physiques

A2 Assistance technique pour la prise de son en studio ou auditorium

A3 Assistance technique pour le montage des sons

A4 Assistance technique pour le mixage son

Compétences ou capacités évaluées

C1 Préparer, utiliser et ranger les médias et leurs supports effectuer les sauvegardes, les copies de secours et de travail, mettre en place les supports sur lesquels sont enregistrés ou sont lus les sons ou les données annexes.

C2 Transmettre les médias par réseau ou par flux effectuer des transferts audio numériques entre plusieurs matériels par flux ou par réseau, effectuer les liaisons analogiques dans les studios.

C3 Convertir au format audionumérique de flux ou de fichier, paramétrer les interfaces

C4 Router le signal préparer et modifier parcours des signaux pour toute installation de prise de son de montage et de mixage (*routing*)

C5 Préparer et mettre en fonction l'écoute de contrôle, préparer et vérifier le système de diffusion du pour l'ingénieur du son et pour le réalisateur ou le responsable artistique pour les interprètes ou pour le public

C6 synchroniser des matériels par code temporel ou horloge numériques

C7 préparer et paramétrer un traitement du signal mettre en œuvre et de paramétrer les matériels ou logiciel d'effets :

C8 préparer et paramétrer le matériel pour la prise de son : pour un enregistrement ou pour une diffusion directe choisir, positionner et raccorder les microphones ou instruments électroniques, régler les niveaux électriques du signal sur la console. paramétrer les circuits d'écoute de contrôle, router les signaux, effectuer l'enregistrement. Assister l'ingénieur du son

C9 préparer et paramétrer le matériel pour le montage. paramétrer le système de montage virtuel en fonction des contraintes de production, importer et utiliser les banques de sons. mettre en fonction et vérifier le système d'écoute de contrôle Effectuer des opérations préparatoires : choisir des sons, les modifier, les couper, les associer les positionner. Effectuer les sauvegardes de sécurités. Assister le monteur son.

C10 préparer et paramétrer le matériel pour le mixage : console, traitements ou effets, lecteurs multipistes, ou autres sources Effectuer les routages, mettre en fonction et vérifier le système d'écoute de contrôle, assister l'ingénieur du son dans toutes les étapes technique du mixage. Effectuer les sauvegardes (configurations et médias)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industries Techniques de l'Audiovisuel : entreprise proposant des prestations ou mobilisant des moyens techniques de postproduction, auditoria, studios d'enregistrement de bruitage et de doublage, studio de réalisations sonores pour événementiels (préparation des éléments sonores qui seront diffusés, sans prendre en charge la diffusion), studio de prise de son et le mixage pour la musique. Service de préparation audio des laboratoires vidéo et cinématographiques. Prestataire technique événementiel au service des entreprises d'événementiels, des plateaux de tournage d'émissions de flux Audiovisuel ; postproduction ; mixage ; enregistrement ; montage ;

Concepteur / Conceptrice son

Opérateur / Opératrice du son

Perchiste

Perchman / Perchwoman
 Preneur / Preneuse de son
 Régisseur / Régisseuse du son
 Sonorisateur / Sonorisatrice
 Technicien / Technicienne du son)

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1508 : Prise de son et sonorisation

Réglementation d'activités :

néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Certification par la formation :

Connaissances mobilisées pour l'emploi (bases théoriques)

- Questions à choix multiples ou réponses rédigées (acoustique, audition, électronique, informatique, technologie des matériels)

Veille technologique :

- Petite étude d'une dizaine de pages sur un sujet en lien avec les techniques du son

- Présentation et soutenance d'une des productions audio effectuées au cours de la formation (1/ prise de son musicale multipiste en studio suivi d'un mixage en studio, 2/ postproduction audiovisuelle : prise de son de voix, de bruitage, illustration musicale, effets sonores, montage et mixage d'un travail pour la télévision, le cinéma).

Mise en situation professionnelle :

- Mise en situation professionnelle, (prise de son, montage et mixage d'une production audiovisuelle, prise de son mixage et diffusion (sonorisation) dans une salle)

Culture du média, (aspect technico-artistique, sémiologie)

- Soutenance sous forme d'analyse d'une production audio réalisée en cours de formation (enregistrement et mixage musical fait en studio ou postproduction audiovisuelle réalisée avec une station audionumérique)

Certification par la VAE

· Rédaction et soutenance d'un dossier des pratiques professionnelles décrivant les activités exercées et leurs contextes

· Mise en situation professionnelle, (prise de son, montage et mixage d'une production audiovisuelle, prise de son mixage et diffusion (sonorisation) dans une salle)

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	5 personnes min. dont 4 professionnels en activité ayant 6 ans d'expérience professionnelle des métiers du son, 10 ans pour le Président et 1 représentant INFA
En contrat d'apprentissage	X	5 personnes min. dont 4 professionnels en activité ayant 6 ans d'expérience professionnelle des métiers du son, 10 ans pour le Président et 1 représentant INFA
Après un parcours de formation continue	X	5 personnes min. dont 4 professionnels en activité ayant 6 ans d'expérience professionnelle des métiers du son, 10 ans pour le Président et 1 représentant INFA
En contrat de professionnalisation	X	5 personnes min. dont 4 professionnels en activité ayant 6 ans d'expérience professionnelle des métiers du son, 10 ans pour le Président et 1 représentant INFA
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	4 personnes min. dont 2 professionnels en activité ayant 6 ans d'expérience professionnelle des métiers du son, (1 salarié, 1 employeur) et 2 représentants INFA

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 15 mai 2007 publié au Journal Officiel du 16 mai 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 16 mai 2007, jusqu'au 16 mai 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Assistant son en postproduction et studio d'enregistrement" avec effet au 16 mai 2012 jusqu'au 7 août 2017.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

14 titulaires de la certification par an en moyenne. (hors VAE)

Autres sources d'information :

nogent@infa-formation.com

[INFA et CFA de l'INFA](#)

Lieu(x) de certification :

Institut national de formation et d'application (INFA) : Île-de-France - Val-de-Marne (94) [Nogent sur Marne]

INFA 5 et 9 rue Anquetil 94130 Nogent sur Marne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

INFA et CFA de l'INFA 5 et 9 rue Anquetil 94130 Nogent sur Marne

Historique de la certification :

Certification suivante : [Technicien son](#)